

Compte-rendu du conseil d'école du 3ème Trimestre du samedi 31 mai 2008 à 10h

Nous devrions accueillir un DDEN attaché à notre école à partir de la prochaine rentrée : Madame Denise ALLAIT.

Désignation du secrétaire de séance : Madame SAYER, (Représentante des parents d'élèves) et Madame CHARLEU (enseignante).

Présents : voir feuille d'émargements Excusés : Mesdames CLEMENT, LITTNER, MATERA

L'ordre du jour est annoncé.

Monsieur AMAND informe le conseil qu'il a été destinataire d'un courriel de Monsieur LEBRUN, au nom de la liste « sans étiquette » avant le conseil. Il sera donné réponses aux différents points soulevés tout au long du conseil. Monsieur AMAND tient à souligner le caractère indélicat et inapproprié de l'envoi de ce courriel à sa hiérarchie.

1) Les Emplois Vie Scolaire :

L'échéance de fin de contrat est déjà dans 1 mois. (*courrier reçu de Monsieur l'Inspecteur d'Académie*) Madame Peggy MELINOT et Corine DUPONT sont présentes depuis septembre 2006. Elles étaient un soutien important pour notre école. Tout le monde est déçu des deux départs annoncés, mais rien n'y peut changer. Le conseil joint une motion au compte-rendu, qui sera envoyé à l'Inspection Académique.

2) Enseignement de l'allemand :

Il va être mis fin au contrat de Andréas KOCH, locuteur natif dans notre école depuis 6 ans. L'IEN cherche un professeur d'allemand pour l'année prochaine. Un courrier à faire par les parents a été demandé afin qu'Andréas puisse rester pour continuer à enseigner, car il est le seul à pouvoir apprendre aussi bien aux élèves sa langue. Car sinon, seule Madame OLMETA peut également, mais étant donné qu'elle est également maîtresse d'une classe, elle ne peut gérer que deux classes sur les huit. Le conseil joint une motion au compte-rendu, qui sera envoyé à l'Inspection Académique.

3) Budget 2008 de la mairie

Les crédits de fonctionnement susceptibles d'être alloués seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal de juillet prochain. La base de calcul est de 70 € par enfant par an pour le primaire (pour les enfants domiciliés à Toul). Nous pouvons nous appuyer sur ces chiffres pour constituer nos listes. L'objectif est **la gratuité des fournitures scolaires** pour les familles de Toul.

Elle ne concernera donc malheureusement pas les familles hors de Toul. Une douzaine élèves sont concernés.

Il convient de déduire les dépenses réalisées depuis janvier 2008. Nous disposons d'une avance de 25 € par élève. Les notifications définitives des crédits interviendront à l'issue du Conseil Municipal de juillet.

Donc nous disposerons de **70 € x 180 élèves = 12600,00 €**.

La somme de **30,00 €** devra être consacrée aux fournitures.

En 2007-2008 : une somme forfaitaire de 26,00 € était demandée aux familles le souhaitant pour un service de fournitures et nous avons une dotation de 37,75 € pour le fonctionnement de la mairie.

En réponse à la question n°4 de Monsieur LEBRUN concernant la gratuité des fournitures scolaires : « Comment sera gérée la somme, allouée par la mairie de Toul, au niveau de l'école ? »

* L'équipe éducative poursuivra dans le même esprit la gestion des fournitures scolaires, avec le souci de disposer d'un matériel de qualité, le respect et l'équité.

Achats déjà effectués : transports (une partie des sorties), encre pour les imprimantes ...

Achats à venir : produits pharmaceutiques, livres scolaires, fournitures scolaires, matériel pour arts plastiques,

En investissement demandé : rideaux obscurcissants pour la salle informatique,

En plus : le remplacement du mobilier va être poursuivi pour une classe de CP en salle 13 et pour une classe de CE1 de la salle 6.

Une **étude d'accessibilité** de l'école pour handicapés doit être effectuée en septembre, afin de permettre le meilleur accueil possible pour une élève qui arrive au CP.

Comme chaque année, les élèves de CM2 partant au collège recevront un **dictionnaire offert par la municipalité**.
En réponse à la question n°3 de Monsieur LEBRUN concernant le dictionnaire offert par la mairie. : « Pour accompagner le départ des élèves pour le collège, la mairie de Toul offre un dictionnaire. Madame DORLET attend toujours celui destiné à son fils qui a quitté La Sapinière l'an dernier. L'absence de son fils, lors de la distribution, était justifiée par un certificat médical d'au moins une semaine. Ce cadeau ne doit pas passer "à la trappe". Pourquoi l'école ne s'est pas mise en relation avec cette famille pour lui remettre son dû? »

* L'équipe éducative remet et dédicace traditionnellement solennellement les dictionnaires à la fin de l'année scolaire. C'est un événement que les enfants apprécient et connaissent. Lorsqu'un élève est absent lors de cette remise, on peut lui remettre avant son départ ou lui faire récupérer ultérieurement à sa demande ou celle de sa famille. Ainsi chaque année, un ou deux dictionnaires ne sont pas retirés, ils intègrent alors les dictionnaires de l'école. Dans le cas de la famille DORLET, nous n'avons eu aucune demande.

Le dictionnaire que les élèves reçoivent à leur départ de CM2 par la mairie doit donc être réclamé par les familles si celui-ci n'a pas été remis pour x motif.

4) Situation de la coopérative scolaire 2007/2008 :

- **gratuité des sorties**, nous devrions y parvenir, mais les transports sont toujours plus chers : c'est un challenge difficile à tenir, nous avons la chance de disposer de ressources liées à l'investissement de nombreuses personnes. Cette gratuité devrait pouvoir être maintenue l'année prochaine grâce à la participation de début d'année des familles, du loto 2009, des différentes ventes et de la kermesse 2008.

- **Vente du DVD** de la classe de neige à 10,00 €, une belle production de Peggy, avec un CD photos en plus, CD photos pour d'autres classes en cours d'élaboration

- 600,00 € de **vente de billets de la fête de la Com'**

Les résultats de la tombola de la Fête de la Com' sont sur Internet. Les personnes ayant gagné doivent être prévenues et il y aura sûrement les résultats affichés sur les carreaux du préau.

Sur Caisse d'épargne compte courant au 31/05/2008 : 2 470,78 €

En caisse : 514,07 €

Encore quelques impayés (2 fournitures et 6 coopératives), certaines familles sont en difficulté notoire, les règlements sont de plus en plus étalés, des rappels réguliers sont effectués. Par ailleurs, une famille refuse de régler la somme de 13,44 €, suite au refus de la FOL de faire marcher son assurance pour régler des franchises de frais médicaux. Ce n'est donc pas à la coopérative scolaire de supporter ce litige, Monsieur AMAND est mandaté par le conseil pour recouvrer cette somme.

5) compte-rendu d'activités et projets réalisés de février à mai :

- **le carnaval** a eu lieu le vendredi 14 mars: avec les 2 écoles maternelles, on peut constater une bonne participation et après-midi agréable. Merci aux mamans pour les beignets.

- **les sorties** de toutes les classes : rapide bilan de chaque enseignant

classe	A	aller	retour	date	Projets
CE1	Hannonville sous les Côtes	8h	18h	mardi 18 mars 2008	
CM2	Verdun - Douaumont	7h30	18h	lundi 7 avril 2008	Sur les traces des poilus
CE1	CPIE - Bonzée-en-Woëvre	8h	18h	vendredi 16 mai 2008	
CM1	Strasbourg - le Vaisseau	6h45	18h30	vendredi 11 avril 2008	
CM1 CM2	Bois de Gye	8h30	11h30	Jeudi 20 mars 2008	Initiation à l'orientation
CP	Velaine-en-Haye	8h30	16h30	Jeudis 27 mars, 3 avril, 22 mai, 29 mai 2008	2 séances poney par classe
CM2	Toul – monument aux morts	10h	11h30	8 mai 2008	Commémoration
9 classe	Chaudeney sur Moselle	8h30		24 mai 2008	La 22 ^{ème} Fête de la Communication

s					
CP	Pixérecourt (54)	8h30	16H30	26 mai 2008	Découverte de la ferme
CE2	Vannes-le-Châtel	8h30	16H30	Jeudi 10 avril 2008	Journée autour du verre

- **la venue d'une conteuse** (grâce à l'ASC, qui a pris en charge le coût de ces trois représentations), séance avec les deux maternelles pour les grandes sections
- **La fête de la Com'** à Chaudeney, nous avons mis en place une quinzaine d'ateliers
- **Le projet « ça va chauffer »**, c'est une action très intéressante et variée, qui voit l'intervention de nombreux intervenants, des déplacements enrichissants et des dotations qui vont profiter à toute l'école. Les coûts sont supportés par les partenaires de l'opération.
- **USEP**, toutes les classes participent, nous remercions les parents accompagnateurs qui permettent le bon déroulement des ateliers : tournoi de Tchoukball, athlétisme
- **Journaux scolaires** : le n° 23 paraît aujourd'hui, spécial 30 ans produit en 500 exemplaires, il sera distribué gratuitement le 14 juin.
- **Ecole et cinéma** : 3 classes y participent et se sont rendues à trois reprises au CITEA.

6) calendrier des différentes actions et projets en cours et à venir :

- **Fête de l'école et kermesse**: Cf réunion du vendredi 30 mai en annexe.

En réponse aux parents qui pourraient se plaindre que la kermesse est moins grande, avec moins de stands, c'est qu'il manque de bénévoles pour tenir les stands.

Cette année, la fête de l'école, la journée du 14 juin aura une ampleur exceptionnelle, plus de 400 personnes sont attendues pour l'apéritif en présence d'officiels et le repas sur réservation verra environ 250 convives. La mobilisation du plus grand nombre est attendu, les représentants de parents d'élèves se sont déjà engagés dans l'action et sollicitent toutes les bonnes volontés pour les rejoindre.

- **Une vente de maillots (150 en tout) sera proposée avec l'inscription « 30 ans de la Sap »**
- **Deux randonnées** sont programmées avec les associations des randonneurs toulois, partenariat très riche, destination 2008 : Bulligny, cycle II le mardi 24 juin et cycle III jeudi 26 juin.
- **Classe de neige 2009** : nous attendons mi-juin pour l'enquête afin de disposer d'éléments sur l'organisation des classes.

En réponse à la demande n°3 de Monsieur LEBRUN concernant la classe de neige 2009 : Mise en concurrence du projet 2009 avec d'autres organisations pour en limiter le coût comme cela s'est fait pour le transport l'an dernier.

L'équipe éducative, chargée de la mise en place de ce projet est vigilante sur le coût du séjour, il est à constater que les différents organismes ont des prix proches et les prestations ne sont pas toujours comparables. Il convient de faire le bilan des années passées, de laisser la maîtrise pédagogique et le choix de l'organisme aux enseignants.

Le refus de participation de quelques familles ne remettra pas en question l'organisation de la classe de neige. Une enquête sera effectuée mi-juin.

- Participation à la **brocante du quartier** :

Elle aura lieu le 7 septembre. Il est demandée à Monsieur ROUHAY, qui participe à l'organisation, de nouvelles dispositions et organisation, par rapport aux autres années pour pouvoir exploiter au mieux l'école et le théâtre de verdure .

7) règlement de l'école : finalisation de l'actualisation

Aucune remarque ou amendement, avant le conseil en référence aux documents fournis le 12 février, n'est parvenu pour le conseil d'école. Le règlement joint en annexe sera mis en place à la prochaine rentrée.

En réponse à la demande n°1 de Monsieur LEBRUN concernant la prévention de la délinquance/violences à l'école : suite à certains événements préoccupants concernant l'école La Sapinière (élèves porteurs de couteaux, dégradations matérielles lors de sorties, vols en classe de neige, violences en récréation, ...) les parents d'élèves se

posent de nombreuses questions sur la gestion de ces événements regrettables. Va-t-on laisser cette délinquance s'installer à La Sapinière? Attend-t-on un événement grave? Pas de conseil de discipline? Pas de sanctions? Qu'envisagez-vous en matière de prévention et surtout pour éviter toute récidive? Après avoir rejeté "en bloc" une suggestion de parent d'élève, il y a deux ans, vous n'avez proposé aucune alternative. Les parents d'élèves sont dans l'attente d'explications. Certaines familles s'en vont, mais celles qui restent ont besoin de concret pour envisager sereinement l'avenir de leurs enfants.

* La demande personnelle récurrente et les éléments apportés par Monsieur LEBRUN ne sont basés que sur des événements tronqués ou infondés. Toutes les situations, qui voient des conflits ou des déviances, font l'objet d'un traitement approprié. Les enfants et les familles concernées sont consultés ou informés, des mesures graduées sont appliquées et ne font pas l'objet de publicité.

L'équipe éducative s'insurge catégoriquement contre le climat délétère que Monsieur LEBRUN s'efforce de mettre en place. Son implication dans l'école ne se résume qu'à des harcèlements personnalisés et un dénigrement de l'ensemble de l'école.

L'ordre du jour étant chargé, nous n'avons pas pu aborder les points 7,8,9.

Il est mis fin au conseil d'école à 12h30.

POUR INFO

points n'ayant pu être traités

8) activités de l'ASC et actions de l'Adulte-relais, ateliers CEL 2007-2008

- **Les ateliers hebdomadaires** remportent toujours le même engouement des enfants. 2008-2009 : il y aura sans doute des changements en lien avec la suppression du samedi matin.
- Succès pour le **marché de la fête des mères**
- **Une bourse aux vêtements** est envisagée en octobre

Attention : il faut avoir en tête la fin du deuxième contrat adulte-relais qui se termine en février 2009

9) Points divers

- **Carte scolaire rentrée 2008**, des familles sont sur le départ. Les raisons principales sont les déménagements liés aux constructions de nouveaux logements et la fermeture programmée de Kléber. Par contre, les inscriptions extérieures arrivent. Nous serons, cette année encore, fixés en septembre.
- **Mouvement dans l'équipe** : départs, arrivées. Madame CLAIRIOT rejoint l'école de Colombey-Belles, une personne est nommée sur son poste. Madame DUSAUTOIR n'est pas certaine de retrouver la décharge de direction.
- **les samedis matins** : les élèves auront 24 heures semaine en classe, 3 heures par semaine seront consacrées à la concertation, le soutien des élèves en difficultés, la formation ... pour les enseignants.
- **Expérience** : les stages de remise à niveau, 5 élèves ont été concernés, c'est Madame BOURGEOIS qui a été en charge de ce dispositif. En fonction des possibilités, ces stages seront reconduits début juillet et fin août.
- **les nouveaux programmes** : une refonte complète est en cours et sera applicable en septembre.

Les Secrétaires de séance :
Madame SAYER et Madame CHARLEU

Le directeur, président du C.E.
Monsieur AMAND

Motion Emploi Vie Scolaire

Depuis 2 ans, Peggy Mélinot et Corine Dupont en contrat EVS ont rempli dans notre école les missions de service public d'aide administrative au directeur d'école et d'aide à l'accueil des enfants porteurs de handicap.

Leur travail est reconnu par enseignants, enfants et parents pour sa qualité et sa régularité. Mais elles exercent dans des conditions de précarité qui ne sont pas acceptables (SMIC horaire, temps partiel imposé, absence de formation...)

Le conseil d'école de la Sapinière réuni le samedi 31 mai 2008 exige dès à présent une véritable formation qualifiante et professionnalisante et un statut permettant de vivre dans des conditions de rémunération décentes pour ces deux personnes que le conseil souhaite voir réembauchées.

En tous les cas, si elles devaient être remerciées au 30 juin, nous nous interrogeons sur l'intérêt du recrutement dans les mêmes conditions de précarité de personnes qui seraient rejetées vers le chômage sans aucune reconnaissance des services rendus.

Motion Locuteur Natif

Andreas Koch intervient à l'école la Sapinière comme assistant d'allemand depuis plusieurs années à la satisfaction générale.

Le conseil d'école de la Sapinière, réuni le samedi 31 mai 2008, déplore le refus de l'IA de Meurthe-et-Moselle de reconduire son contrat pour de soi-disantes économies qui se feront sur le dos des élèves, lesquels vont perdre l'apport irremplaçable d'un locuteur natif formé par l'Institut Goethe de Nancy.

Pour le moment, aucune solution de remplacement ne se profile, les élèves de l'école vont-ils perdre le bénéfice d'un enseignement de qualité ?

Nous demandons qu'un nouveau contrat soit proposé à Mr Koch, ce qui ne pourra que profiter à l'enseignement de l'allemand sur notre secteur. Nous en voulons pour preuve le nombre élevé d'élèves de l'école qui demandent la 6ème bilangue au collège Croix de Metz.